Longues formes

**L’IHEDATE**

L’Institut des hautes études pour le développement et l’aménagement des territoires en Europe (IHEDATE) a accueilli depuis sa création 19 promotions d’auditeurs, brassant des cultures professionnelles multiples (publiques et privées) autour des enjeux territoriaux. Associé à Sciences Po et à l’école des Ponts, l’institut repose sur une organisation partenariale originale, qui en fait un carrefour privilégié de débat et de prospective sur ces enjeux.

**Un lieu de formation, de réflexion et d’échanges**

**La question territoriale est aujourd’hui au cœur des mutations de notre société.** Longtemps, dans la conception française de l’aménagement du territoire, elle a été traitée comme un sujet à part, dans une perspective de correction des déséquilibres et des inégalités créées par la croissance économique et les forces du marché. Aujourd’hui, on comprend que le territoire est le principal réservoir d’initiatives et d’intelligence collective permettant de promouvoir un développement soutenable. La question n’est plus seulement de savoir comment traiter d’en haut les territoires avec efficacité et justice, mais comment le levier territorial peut être activé pour affronter les défis multiples que rencontre notre société.

Les transformations économiques, sociales et politiques, les défis posés par les transitions écologiques et numériques, confrontent les acteursdu développement des territoires à **des sujets de plus en plus complexes, exigeant des approches multidisciplinaires et impliquant de multiples parties prenantes**. L’ambition de l’Ihedate est de fournir aux praticiens des territoires des clefs de compréhension de ces enjeux complexes et d’ouvrir un espace de dialogue entre les cultures professionnelles spécifiques.

Le cycle de formation, d’une durée d’un an, à raison de deux jours par mois et d’une mission d’étude de cinq jours dans un pays européen, permet aux auditeurs d’entrer en dialogue avec d’autres cultures professionnelles. A travers les échanges suscités par les apports académiques, les témoignages d’acteurs, les visites de terrain, la rencontre avec les approches d’autres pays européens, les auditeurs acquièrent une ouverture permettant ensuite de mener plus efficacement des projets stratégiques et partenariaux.

Visuel  bandeau  : témoignages divers : président du CS, du CA, d’auditeurs, de partenaires, d’intervenants ?. A constituer.

**Trois principes pédagogiques**

*((cette partie se recoupe avec des éléments du cycle de formation. Mais il paraît important d’évoquer ces aspects dans la présentation même de l’Ihedate – question : répète-t-on deux fois la même chose avec des mots différents ou bien renvoie-t-on vers les pages de l’onglet cycle de formation, en se contentant ici des titres ?))*

associés à des visuels : (fond picto ou logo)

Sortir des silos

L’IHEDATE veille, dans le choix des auditeurs, au maintien dans chaque promotion d’une forte diversité des milieux représentés : élus nationaux et locaux, dirigeants et cadres d’entreprises, hauts fonctionnaires de l’État ou des collectivités territoriales, représentants d’organisations professionnelles, responsables d’associations, syndicalistes, journalistes…

Cette diversité est, de l’avis des auditeurs eux-mêmes, une des valeurs ajoutées essentielles de la formation. Elle invite à réfléchir de manière décloisonnée afin de faciliter les échanges et les coopérations entre les acteurs des territoires. Dans cette optique, les auditeurs sont des acteurs à part entière de la formation.

L’IHEDATE est un lieu où les casquettes et les uniformes restent au vestiaire, où l’on réfléchit ensemble pour imaginer un monde meilleur. Ce sont des occasions très rares dans la vie de professionnels happés par le quotidien et souvent enfermés de fait dans les silos de leur métier.

((lien vers cycle de formation - auditeurs))

Susciter la réflexion

L’IHEDATE s’appuie sur un partenariat scientifique avec l’École des Ponts ParisTech et Sciences Po, et sur un conseil scientifique composé de chercheurs reconnus. La formation fait intervenir chaque année une centaine d’intervenants d’excellence, chercheurs, experts et acteurs publics et privés.

((vers cycle de formation intervenants))

Elargir ses horizons

L’ouverture européenne permet de décaler les regards par rapport à une approche hexagonale. Elle se décline au sein des sessions, et lors de la mission d’étude dans un pays européen, qui est l’occasion d’échanges approfondis avec nos voisins sur les politiques d’aménagement et de développement territorial. Elle se nourrit du réseau européen tissé par l’Ihedate, au fil notamment de ses missions d’étude.

((lien vers cycle de formation mission d’étude))

**Un organisme partenarial**

A la différence des autres Instituts des hautes études, l’IHEDATE est porté par une Association qui reflète la diversité de ses auditeurs et l’éventail des enjeux portés par les territoires.

La structure est originale, dans la mesure où l’IHEDATE n’est pas l’émanation d’un seul organisme, mais bénéficie du soutien d’une grande diversité d’institutions et d’entreprises partenaires : le CGET, la Caisse des Dépôts (Banque des territoires), des ministères, des collectivités territoriales et leurs associations, des entreprises publiques et privées, des fédérations professionnelles…

La diversité des partenariats garantit l’indépendance de l’IHEDATE et assure un large éventail de ressources et de points de vue qui enrichissent les cycles de formation.

Visuels :

Devenir partenaire : Vers une nouvelle page à rédiger

L’IHEDATE s’appuie également sur au partenariat scientifique avec l’École des Ponts ParisTech et Sciences Po, garant de la qualité scientifique du programme, et sur un conseil scientifique, composé de chercheurs reconnus. La formation fait intervenir chaque année une centaine d’intervenants d’excellence, chercheurs, experts et acteurs publics et privés.

Visuel Logos sc po et Ecole des ponts

Bandeau : le conseil scientifique

Les instances de l’Ihedate reflètent cette diversité d’acteurs, la qualité de sa formation et l’indépendance de son positionnement

Bandeau cliquable : l’association (statuts ; règlement intérieur, rapport de gestion), le CA, l’équipe pédagogique

L’Ihedate, toute une histoire (juste la photo cliquable de JL Guigou avec Veltz et alii)

(le texte ci-après n’est pas inclus dans la longue forme)

*La naissance*

L’Institut des hautes études de développement et d’aménagement des territoires – Ihedat est né en 2000, suite à une décision du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (C.I.A.D.T) du 15 décembre 1997 venant concrétiser l’initiative de chercheurs de Sciences Po et de l’Ecole des Ponts et de la DATAR.

La convention du 7 décembre 1999 conclue entre le ministère de l'Environnement et de l'aménagement du territoire et la Fondation nationale des sciences politiques (F.N.S.P) confiait à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R) la maîtrise d'ouvrage de l'Institut (définition de l'organisation, recrutement des auditeurs, évaluation du contenu pédagogique de la formation...).

La présidence de l'Institut a été assurée par Jean-Louis GUIGOU, Délégué, de 2000 à 2002.

L'Institut poursuivait l'objectif de constituer un lieu de réflexions, d'échanges et de débats sur les orientations de la politique française d'aménagement du territoire. Les trois sessions de formation organisées de 2000 à 2002 regroupaient une cinquantaine d'auditeurs de haut niveau : hauts fonctionnaires, élus, dirigeants d'entreprises publiques et privées, responsables d'associations, syndicalistes, journalistes...

Le contenu pédagogique de la formation était élaboré par deux maîtres d'oeuvre, la F.N.S.P et l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées (E.N.P.C), également responsables de l'animation des séminaires.

*Une fin précoce*

Le 7 novembre 2002, l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 2003, a adopté l'amendement sur la suspension des crédits de l'I.H.E.D.A.T, présenté par le député Louis GISCARD D'ESTAING, rapporteur spécial de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan. La session de formation 2003 a donc été annulée.

*La renaissance (développer)*

L’I.H.E.D.A.T a évolué en 2004 vers l’IHEDATE, Institut des hautes études de développement et d’aménagement des territoires en Europe sous une forme associative.

**UN RÉSEAU UNIQUE**

Depuis la première promotion, en 2000, l’IHEDATE a accueilli près de 1000 auditeurs. Ce réseau qui s’étend sur l’ensemble du territoire, est partie prenante de la vie de l’Ihedate, à travers l’implication des anciens auditeurs et des partenaires.

L’association des auditeurs (AA-Ihedate) organise des rencontres qui permettent de maintenir les liens entre les auditeurs au-delà de la formation.

Visuel infographie réseau.

Visuel cliquable : L’association AA-Ihedate

Retrouvez les événements organisés par l’Ihedate et l’association des anciens auditeurs sur : (agenda)

Longue forme

**Le cycle annuel**

**La formation s’adresse à 50 à 60 auditeurs et dure une année**, de janvier à décembre. Elle se compose d’une dizaine de sessions de deux jours chaque mois, d’une mission d’étude de cinq jours dans un pays européen, et d’un travail en ateliers pour approfondir par petits groupes un sujet en lien avec le « fil rouge » de l’année.

sert de prisme pour appréhender les transformations territoriales.

***Visuel : Un fil rouge annuel (titres sur images)***

*2018 Territoires, santé, bien-être*

*2017 Les territoires et le monde/2016 L’aménagement du territoire peut-il être démocratique ?/ 2015 Entreprises et territoire /2014 Après Colbert, les territoires ? 2013 Temps et territoires*

Le cycle 2019

**Les temps forts du cycle**

(développé dans la forme longue, ou sous forme de vignettes cliquables ? Oun peut ajuster la longueur des textes selon l’option retenue)

 **La séance inaugurale** fournit l’occasion d’accueillir la nouvelle promotion et l’ensemble de la communauté ihédate autour d’un grand témoin sur le thème retenu pour l’année.

(photo vers videos des dernières conférences inaugurales)

 **Les sessions**, deux jours par mois, mettent en débat les sujets fondamentaux du développement des territoires : dynamiques démographiques et sociales, gouvernance territoriale, politiques publiques, mutations économiques, transition écologique, révolution numérique, mobilités...

Elles présentent l’état d’une question et les débats en cours à travers des exposés doctrinaux, des témoignages et des échanges d’expériences. Les conférenciers, français et étrangers, viennent d’horizons divers : universités et grandes écoles, milieux politiques et administratifs, secteurs économiques et associatifs, conseil… Une des sessions est consacrée à l’Union européenne et aux politiques communautaires en relation avec le territoire. Elle se déroule à Bruxelles.

Visuel ?

 **La mission d’études**, de cinq jours, est l’occasion d’observer concrètement les dynamiques et les politiques territoriales d’un autre pays européen, choisi en fonction du thème de l’année. Elle se déroule toujours dans une ambiance conviviale et favorise la création de liens qui perdureront au-delà du cycle de formation.

Visuel

**2018 Suède** Le modèle suédois en mutation

**2017 Maroc, Espagne, Gibraltar.** Les mondes du détroit de Gibraltar

**2016** Les Pays-Bas : comment les contraintes territoriales fondentun consensus démocratique

**2015** Entreprises et territoires : sur les traces de la troisième Italie

**2014** Les stratégies des villes anglaises Londres – Liverpool – Manchester

**2013** La Pologne, d’un rythme à l’autre

 **Les ateliers** se tiennent en groupes plus restreints. Ils déclinent un volet particulier du thème de l’année, à partir d’une problématique située, proposée à la réflexion des auditeurs par un organisme partenaire. Il est demandé aux auditeurs de fournir dans ce cadre un travail collectif original qui fait l’objet d’une restitution lors de la séance finale.

Visuel : quelques exemples d’atelier, avec photos (choisir des rapports d’atelier rendus publics dans la médiathèque)

**Les auditeurs : un carrefour d’expériences et de cultures**

L’IHEDATE s’adresse à des professionnels confirmés occupant des postes de décision, possédant déjà une solide expérience des enjeux territoriaux et pouvant mettre à profit dans leur vie professionnelle ou citoyenne les acquis du programme : élus, fonctionnaires d’État et de collectivités territoriales, cadres d’entreprises impliqués dans l’aménagement et le développement des territoires, opérateurs territoriaux, syndicalistes, acteurs sociaux, journalistes... Cette diversité est, de l’avis des auditeurs eux-mêmes, une des valeurs ajoutées essentielles de la formation. Elle invite à réfléchir de manière décloisonnée afin de faciliter les échanges et les coopérations entre les acteurs des territoires. Dans cette optique, les auditeurs sont des acteurs à part entière de la formation.

Visuel : infographie composition de la dernière promo.

**Les intervenants : Une exigence intellectuelle**

**L’École des Ponts ParisTech** et **Sciences Po** assurent un socle scientifique au programme.

Sa conception et son animation sont confiées à un **conseil scientifique** présidé par Pierre Veltz, et composé de…(noms cliquables)

La formation fait intervenir chaque année une centaine d’intervenants d’excellence, chercheurs, experts et acteurs publics et privés.

Visuel : quelques intervenants…